

## RAPPORT MORAL 2007

L'année 2007 a été marquée par un mouvement de réformes dont le cours irréversible nous entraîne à réviser plus que jamais nos pratiques et nos stratégies.

### Le chantier réseau breton

C'est ainsi qu'en 2007, s'est intensifiée la réflexion sur la restructuration du Réseau Breton de Promotion de la Santé composé des 4 CODES et du CRES.

La venue de Christine FERRON à la Direction du CRES a permis de structurer cette démarche collaborative.

Nous avons dans le même temps, à l'instar des autres CODES Bretons et du CRES, reçu les résultats de l'audit effectué en 2006 par la DRASS (Dr Nicolas et M. Guillou). Ce qu'on peut retenir de ce document va dans le sens de la remise à jour du réseau évoquée ci-dessus.

### Les engagements du CODES 29

A l'occasion d'une formation en management, Madame BARGAIN a finalement accepté d'être nommée directrice du CODES.

Cette « promotion » - qui sur le plan fonctionnel n'en est pas une, Madame BARGAIN exerçant déjà les fonctions de Directrice - clarifie la structuration de l'équipe du CODES qui en s'étoffant nécessitait l'identification d'un leader.

Avec Madame BARGAIN, le bureau réfléchit à de nouvelles évolutions dans ce cadre.

Sur le plan des actions, nous avons connu de nouvelles orientations vers le champ de la formation et de l'insertion avec la pré-formation aux métiers d'aide à la personne. L'évaluation de cette action s'est révélée particulièrement positive et nous encourage à pousser les pions dans ce sens.

Notons enfin la poursuite de la participation importante en terme de quantité mais aussi en terme de qualité, du CODES 29 aux actions de dimensions régionales :

- Programme Régional Nutrition Santé ( PRNS )
- Plan Régional de Santé Publique ( PRSP )
- Pôle de compétences

## Questions financements

Le Conseil Général du Finistère a souhaité déconventionner le Contrat d'Objectifs et de Moyens triennal qui nous liait à lui.

Ce contrat est remplacé désormais par une convention annuelle ciblée sur des programmes précis.

Ces dispositions rajoutent de la précarité à nos financements même si nous pouvons, je crois, compter longtemps encore sur le soutien de l'Assemblée Départementale.

Celui des villes pour l'action d'insertion ne se dément pas, en particulier Quimper et Concarneau. Il s'agit d'actions inscrites dans le contrat ville.

## Les salariés

Morgane LE GALL, notre documentaliste depuis 4 ans, nous a quittés pour rejoindre sa ville de Brest. Elle est remplacée par Flora CARLES.

Les autres membres de l'équipe sont les mêmes et ont travaillé avec la force de leurs convictions et de leurs compétences.

Le dialogue direction/délégués du personnel est constant et serein.

A noter que contrairement à la plupart des entreprises, le droit individuel à la formation (DIF) est très utilisé par les salariés du CODES.

Une volonté de formation permanente se manifeste d'ailleurs de façon constante dans l'équipe, marquant ainsi son souci d'apporter le meilleur service à nos partenaires.

Quimper le 17 juin 2008.  
Henri HENAFF.